

<p style="text-align: center;">COMMISSION ETUDES ET SUIVI DES REFORMES PREVOYANCE ET FISCALITE</p>

La commission études et suivi des réforme prévoyance et fiscalité a présenté au Bureau Fédéral une première étude de simulation sur la mise en place d'un système de prévoyance sociale au profit des joueurs. Le système visé par la FRMF devra apporter aux joueurs une situation plus sereine avec des revenus stables et lissés dans le temps, une couverture des évènements graves qui pourraient survenir pendant leur carrière (accidents, maladies, incapacité, décès), un accès aux services financiers et bancaires (prêts, déduction des intérêts accordés pour l'acquisition d'un logement principal) ainsi que des revenus réguliers pendant une période équivalente à la durée de cotisation et qui correspondrait à leur carrière footballistique.

La simulation présentée est bien entendu tributaire d'hypothèse sur les montants des salaires et primes, des taux d'épargne consentis par les joueurs et surtout du taux de défiscalisation qui sera retenu dans le cadre de la mise en place d'une fiscalité sur les revenus sportifs. Elle sera discutée avec les autorités compétentes avant d'être soumise aux clubs et joueurs.